

Éditorial



La faculté d'odontologie de Nancy siège dans l'Hôtel des Missions Royales, édifié par Stanislas, fondateur du Collège royal de médecine à Nancy.

Depuis, Nancy a largement contribué à écrire quelques-unes des plus belles pages de la longue histoire de la chirurgie dentaire autour de quelques personnalités emblématiques. Rappelons qu'il y a tout juste un siècle, en 1908, débutaient les travaux du futur Institut dentaire, à la faculté de médecine.

Aujourd'hui encore, avec Nancy Université, le Grand Nancy apporte notamment son soutien pour l'équipement matériel nécessaire à la qualité des formations ainsi qu'à l'amélioration des locaux.

L'obtention du label Campus, dont nous sommes très fiers, va ouvrir de formidables opportunités dans le cadre d'un espace d'enseignement supérieur de tout premier plan entre Paris et Strasbourg.

Dans cette perspective, nous avançons et prévoyons d'installer très prochainement la faculté d'odontologie dans le très novateur pôle Biosanté, sur le Plateau de Brabois, entrée stratégique et territoire à enjeux de notre agglomération. Notre volonté est de pérenniser notre filière santé d'excellence.

Je conclurai en remerciant le doyen Bravetti pour son travail remarquable, dont l'aspiration constante est de maintenir l'activité dentaire à Nancy et aussi d'obtenir une augmentation du numerus clausus en 1^{re} année. C'est à n'en pas douter un atout extraordinaire pour renforcer encore l'attractivité et la renommée de la faculté d'odontologie de Nancy.

André ROSSINOT,
Maire de Nancy,
Ancien ministre



AOS 2009;248:289 - DOI: 10.1051/aos/2009401 - © AEOS / EDP Sciences

Actualités Odonto-Stomatologiques - n° 248 - décembre 2009

